



## **Emerald Health Therapeutics annonce un accord d'approvisionnement en cannabis de Pure Sunfarms avec la British Columbia Liquor Distribution Branch**

Septembre 4, 2019

VANCOUVER, Colombie-Britannique, 04 sept. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Emerald Health Therapeutics, Inc. (« Emerald ») (TSXV : EMH ; OTCQX : EMHTF) a annoncé que sa coentreprise à 50 % de production de cannabis d'excellente qualité, à faible coût et à grande échelle, Pure Sunfarms (PSF), a conclu un accord d'approvisionnement avec la British Columbia Liquor Distribution Branch (BCLDB) afin de fournir des produits à base de cannabis de marque Pure Sunfarms sur le marché récréatif en Colombie-Britannique.

Pure Sunfarms commencera à distribuer ses produits à la BCLDB et à la Ontario Cannabis Retail Corporation (la « OCRC », exploitée sous le nom de Ontario Cannabis Store) dès la réception de la modification de licence par Santé Canada, autorisant la vente et la distribution directes de produits emballés à base de cannabis à des grossistes et des détaillants privés et autorisés provinciaux/territoriaux conformément au cadre provincial/territorial au Canada. Pure Sunfarms a conclu un accord d'approvisionnement avec la OCRC en février 2019. Pure Sunfarms poursuit également les pourparlers avec d'autres distributeurs provinciaux au sujet d'accords d'approvisionnement potentiels.

« L'annonce de l'accord d'approvisionnement d'aujourd'hui avec la BCLDB représente une avancée majeure pour Pure Sunfarms », a indiqué Mandesh Dosanjh, président et directeur général de Pure Sunfarms. « Nous sommes fiers d'être basés en Colombie-Britannique où les cultivateurs les plus expérimentés produisent du cannabis conforme aux normes les plus strictes et nous nous efforçons de rendre les produits Pure Sunfarms disponibles dans notre province. »

« Grâce à l'une des exploitations les plus importantes et les plus efficaces en pleine production au Canada, Pure Sunfarms est prête à vendre ses produits à base de cannabis directement à des circuits de vente au détail et aux clients », a indiqué Riaz Bandali, directeur général de Emerald. « Les accords d'approvisionnement conclus avec deux des plus grandes provinces canadiennes sont la pierre angulaire de la reconnaissance de la marque dans le pays et de la poursuite des fortes ventes. »

### **À propos d'Emerald Health Therapeutics, Inc.**

Emerald Health Therapeutics, Inc. est un producteur canadien licencié de produits à base de cannabis. Ses initiatives stratégiques sont axées sur le développement de produits différenciés à valeur ajoutée pour les clients à usage médical et pour adultes, soutenus par une nouvelle propriété intellectuelle, la culture à grande échelle, l'extraction et l'encapsulation en gélules, ainsi que des canaux de marketing et de distribution uniques. Les installations de Pure Sunfarms, détenues à 50 % en Colombie-Britannique, ont atteint leur production annuelle complète d'environ 75 000 kg dans les installations de la première serre Delta 3 de 10,22 hectares (1,1 million de pieds carrés). Une deuxième serre de 10,22 hectares devrait être en pleine production d'ici la fin de l'année 2020. Les deux autres installations détenues à 100 % par Emerald, une installation de culture en serre et de transformation de haute qualité au Québec ainsi qu'une serre biologique et une installation en plein air située en Colombie-Britannique, sont en phase finale de construction et s'efforcent d'obtenir l'extension de leurs autorisations définitives. Emerald a également sous-traité environ 485,6 hectares (1 200 acres) de chanvre chaque année de 2019 à 2022 dans le but d'extraire du CBD à faible coût. Son équipe possède une grande expérience des sciences de la vie, du développement de produits, de l'agroalimentaire à grande échelle et du marketing.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Rob Hill, Directeur financier  
au (800) 757 3536 Ext. # 5

Relations avec les investisseurs d'Emerald  
(800) 757 3536 Ext. #5  
[invest@emeraldhealth.ca](mailto:invest@emeraldhealth.ca)

Ni la Bourse de croissance TSX, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume la responsabilité du caractère adéquat ou exact du présent communiqué.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives : certaines déclarations formulées dans ce communiqué de presse, qui ne sont pas des faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont soumises à d'importants risques, incertitudes et hypothèses, tant généraux que spécifiques, qui donnent à penser que les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de nos attentes exprimées ou sous-entendues par lesdites déclarations prospectives. Ces déclarations incluent l'obtention des approbations réglementaires requises, les capacités de production et de transformation des diverses installations, l'agrandissement des installations, l'obtention de permis de culture supplémentaires et autres permis, la production dans diverses installations, la réception des livraisons de chanvre, la passation d'accords stratégiques, le paiement des montants dus par, et dus à Emerald, la transplantation de cultures, l'obtention des approbations municipales définitives, l'évaluation des techniques de culture et de récolte, la production de cannabis d'excellente qualité, à faible coût et à grande échelle, ainsi que les coûts de production prévus.

Nous ne pouvons pas garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront, et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes liés, entre autres, à des modifications de la législation et de la réglementation ; aux changements de gouvernement ; à l'incapacité à obtenir les approbations ou permis réglementaires ; à

l'incapacité à obtenir le financement nécessaire ; aux résultats des activités de production et de vente ; aux résultats de la recherche scientifique ; aux changements réglementaires ; aux variations des prix et des coûts des intrants ; à la demande de main-d'œuvre ; à la demande de produits ; au fait de ne pas obtenir des contreparties qu'elles remplissent leurs obligations contractuelles ; ainsi qu'aux facteurs de risque décrits dans le formulaire d'information annuel de la Société et à d'autres documents réglementaires. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse représentent nos attentes à la date du présent communiqué. Les déclarations prospectives sont présentées dans le but de fournir des informations sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre notre environnement d'exploitation prévu. Il est rappelé aux lecteurs que ces informations peuvent ne pas être pertinentes pour d'autres fins. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser lesdites déclarations afin de refléter de nouvelles circonstances ou événements inattendus au fur et à mesure qu'ils se produisent, sauf si cela est exigé par la loi en vigueur.